

REACH en discussion au parlement européen : La santé des profits contre la santé des travailleurs Et des consommateurs

Sud Kodak
Sud Plastic Omnium
Sud Verre Saint Gobain
Sud Verre Baccarat
Sud SME
Sud Chimie Total Le Havre
Sud Chimie Total Flandres
Sud Chimie Aventis Elbeuf
Sud Chimie Aventis Neuville
Sud Chimie Aventis Vitry
Solidaires Pharrma sanofi-aventis
Sud Chimie Sanofi Montpellier
Sud Chimie Sanofi Toulouse
Sud Chimie Sanofi Amilly
Sud Chimie AEP Fécamp
Sud Chimie Goodyear Amiens
Sud Chimie Dunlop Amiens
Sud Chimie Pfizer
Sud Chimie BASF Elbeuf
Sud Chimie ICI St P. lès Elbeuf
Sud Chimie 29 Nobel Sports
Sud Chimie BASF SI
Sud Chimie Lilly

Union des syndicats
SUD CHIMIE PHARMA
SOLIDAIRES dans la chimie
6 rue Louis Blanc
76100 ROUEN
06 83 16 58 26

Après de multiples reports sous la pression du lobby européen des trusts de la chimie, la directive REACH concernant l'autorisation des produits chimiques va enfin être étudiée par le Parlement Européen.

A l'origine de cette Directive, il y a un double constat :

1. Les propriétés toxiques de la grande majorité des substances chimiques utilisées et commercialisées en Europe sont inconnues ou insuffisamment connues
2. L'exposition aux produits chimiques provoque 45 000 décès par an.

La Directive vise à imposer une évaluation des propriétés d'une partie substances chimiques et une autorisation de commercialisation pour les substances les plus préoccupantes (cancérogènes ...).

Depuis plusieurs années, le lobby européen des trusts de la chimie a multiplié les pressions pour réduire multiplier les exemptions et réduire le périmètre d'application de la Directive.

Pourtant l'objectif fixé par la Commission se limite à réduire de 10% la mortalité, objectif bien peu ambitieux pour l'Europe du XXIème siècle.

Ce n'est pas tant le coût de l'étude des propriétés toxicologiques que redoutent les trusts (évalué à 0.4% du chiffre d'affaire de la chimie européenne) que la mise en évidence que de nombreux produits et articles commercialisés aujourd'hui de façon massive sont nocifs, voire toxiques pour les consommateurs.

Les trusts de la chimie refusent la perspective d'étudier des procédés et des produits alternatifs moins préoccupants pour la santé : les profits considérables qu'ils versent à leurs actionnaires reposent en partie sur la mise en danger de la santé des travailleurs des industries chimiques, des utilisateurs produits chimiques, des consommateurs.

Quant aux salariés de la chimie, premières victimes de l'exposition aux produits, ils sont les derniers concernés par cette Directive qui estime que l'usage des produits dans l'industrie est « bien contrôlé ». Il faut vraiment n'avoir d'autre horizon que son bureau et méconnaître la réalité des conditions de travail dans la chimie pour porter une telle appréciation.

Dans l'intérêt commun des travailleurs de la chimie et des consommateurs, SUD CHIMIE (Union Syndicale Solidaires) exige :

l'adoption en l'état du projet de Directive, sans amendements visant à réduire encore plus son impact

L'étude, dans les meilleurs délais, d'une nouvelle directive se fixant des objectifs dignes de l'Europe du XXIème siècle : réduire d'au moins 90% les décès dus aux produits chimiques dont les bases seraient :

- Étude approfondie de la toxicité toutes les substances fabriquées, utilisées et commercialisées, quelque soit leur quantité et de leurs interactions
- Interdiction de commercialisation des produits contenant des substances toxiques pour les consommateurs
- Obligation de substitution systématiques des substances moins préoccupantes et moins nocives aussi bien au niveau des procédés de fabrication que dans le domaine des produits commercialisés.